

# PROTOCOLE SANITAIRE APPLICABLE A COMPTER DU LUNDI 14 MARS 2022

Le protocole sanitaire passe au **niveau 1 / niveau vert**

## PORT DU MASQUE

- **Levée**, pour ceux qui le souhaitent, du port du masque à l'intérieur comme à l'extérieur pour les élèves comme pour les personnels.
- **Obligatoire** dans les **transports publics et scolaires**

## RESTAURATION

- Lavage obligatoire des mains à l'entrée au self
- Les élèves déjeuneront par classe. **Pas de table partagée** entre des élèves de classes différentes.
- Arrêt de l'inscription sur les fiches

## GESTES BARRIERES ET DESINFECTION DES MATERIELS

- Nettoyage des sols et des surfaces les plus utilisées (tables, poignées de portes, ...) au moins une fois par jour
- Aération des locaux avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, pendant les intercourrs
- Gel hydroalcoolique disponible à l'entrée en classe
- Lavage des mains régulièrement

## ACCES AUX SALLES DE CLASSES

- **A la 1<sup>ère</sup> sonnerie du matin** (8h30), après les récréations du matin (10h35) et de l'après-midi (16h10), après la pause méridienne(14h10) : les élèves rejoignent **l'emplacement de leur classe** dans la cour et attendent que le **professeur ou la vie scolaire** viennent les prendre en charge pour aller en cours.
- **Aux intercourrs**, les élèves rejoignent leur salle de classe en respectant les **sens de circulation** (montée par l'escalier central, descente par les escaliers latéraux)  
*(ce fonctionnement sera réétudié en groupe de travail prochainement)*

## CAS POSITIF D'UN ELEVE DANS UNE CLASSE

*Les représentants légaux du cas confirmé informent au plus vite le collège*

- **Cas positifs de moins de 12 ans ou complètement vaccinés** : Isolement de 7 jours (réduit à 5 jours si test antigénique ou PCR négatif et absence de symptôme depuis 48h)
- **Cas positif de 12 ans et plus non vaccinés ou partiellement vaccinés** : Isolement de 10 jours (réduit à 7 jours si test antigénique ou PCR négatif et absence de symptôme depuis 48h)

## GESTION DES CAS CONTACTS A RISQUE

Suite à la survenue d'un cas positif au sein d'une classe, **tous les élèves de la classe ou du groupe sont considérés comme cas contacts à risque, sans distinction entre les élèves ayant porté un masque ou non.**

Le collège informe les parents de la procédure à suivre :

- **Cas contacts à risque de moins de 12 ans ou complètement vaccinés** : Poursuite des apprentissages en présentiel avec autotest à réaliser à J+2. Obligation du port du masque en intérieur pendant 7 jours après la survenue du cas positif.
- **Cas contacts à risque de 12 ans et plus non vaccinés ou partiellement vaccinés** : Isolement de 7 jours à compter du dernier contact avec le cas positif et réalisation d'un test au 7<sup>ème</sup> jour.

Les élèves infectés à la COVID19 il y a moins de 2 mois peuvent poursuivre les cours en présentiel sans réaliser de test sauf si des symptômes apparaissent.

*(voir infographie)*